

Rapport du commissaire aux comptes

**ASSOCIATION POUR LA GESTION du CENTRE
SOCIAL DU GRAND VIRE**

23, Rue Jules Romain

69 120 VAULX EN VELIN

Exercice clos le : 31/12/2020

APE : 8891A

SIREN 310 580 774

ACS AUDIT

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de LYON

21 Rue de l'ancienne distillerie 69400 GLEIZE

Tél : 04.74.62.98.66 - Fax : 04.74.60.45.10 – contact@novecap.fr

SARL au Capital de 8 000 € - RCS Villefranche 449 213 578

CENTRE SOCIAL DU GRAND VIRE
Siège social : 23 Rue Jules Romain
69120 VAULX EN VELIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2020

Aux Adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE SOCIAL DU GRAND VIRE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association CENTRE SOCIAL DU GRAND VIRE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère



approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Fait à GLEIZE, le 16 avril 2021
Le Commissaire aux comptes
ACS AUDIT, représenté par
Patrick PERRIN



ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	22 525	12 359	10 166	451
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	65 303	55 330	9 973	8 626
	Autres immobilisations corporelles	149 825	134 805	15 020	17 557
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	500		500	1 000
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)		238 153	202 494	35 660	27 634
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	8 699		8 699	11 208
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	95 345		95 345	241 584
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	544 482		544 482	264 225
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 016		1 016	1 206
	TOTAL (II)	649 543		649 543	518 223
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		887 696	202 494	685 202	545 857
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				500	1 000
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		11 018
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	207 022	207 022
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	72 880	46 196
	Excédent ou déficit de l'exercice	44 084	15 666
	Total des fonds propres (situation nette)	323 987	279 903
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	18 783	16 265
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	18 783	16 265
	Total des fonds propres	342 770	296 167
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	97 396	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	97 396	
Provisions	Provisions pour risques	15 673	
	Provisions pour charges	70 665	59 889
	Total des provisions	86 338	59 889
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 587	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 912	4 335
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 923	24 595
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	113 401	141 481
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 188	8 208
	Produits constatés d'avance	8 687	11 180
	Total des dettes	158 698	189 800
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	685 202	545 857
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	44 084,11	15 666,30
	(1) Dont à moins d'un an	152 786	185 465
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 587	

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		11 018
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	207 022	207 022
	Autres		
Autres fonds propres	Report à nouveau	72 880	46 196
	Excédent ou déficit de l'exercice	44 084	15 666
	Total des fonds propres (situation nette)	323 987	279 903
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	18 783	16 265
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	342 770	296 167
Fonds reportés et dédiés	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	97 396	
Provisions	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	97 396	
Provisions	Provisions pour risques	15 673	
	Provisions pour charges	70 665	59 889
	Total des provisions	86 338	59 889
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 587	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 912	4 335
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 923	24 595
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	113 401	141 481
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 188	8 208
	Produits constatés d'avance	8 687	11 180
	Total des dettes	158 698	189 800
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	685 202	545 857
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	44 084,11	15 666,30
	(1) Dont à moins d'un an	152 786	185 465
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 587	

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	2 760	3 317
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	392 594	474 395
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	785 083	758 678
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	1 500	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	52 750	21 735
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		1
Total des produits d'exploitation		1 234 687	1 258 126
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	16 273	17 392
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	229 763	288 262
	Aides financières	6 870	5 512
	Impôts, taxes et versements assimilés	34 917	43 224
	Salaires et traitements	585 839	641 213
	Charges sociales	184 989	219 781
	Dotation aux amortissements et dépréciations	12 627	10 191
	Dotation aux provisions	26 449	8 909
	Reports en fonds dédiés	97 396	
	Autres charges	3 708	301
Total des charges d'exploitation		1 198 830	1 234 785
RESULTAT D'EXPLOITATION		35 857	23 341

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		35 857	23 341
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	918	808
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		918	808
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		918	808
RESULTAT COURANT avant impôts		36 775	24 149
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	3 357	2 482
	Sur opérations en capital	4 235	528
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		8 385
	Total des produits exceptionnels	7 592	11 395
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	282	19 877
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	282	19 877
RESULTAT EXCEPTIONNEL		7 309	(8 483)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 243 197	1 270 329
TOTAL DES CHARGES		1 199 112	1 254 663
EXCEDENT ou DEFICIT		44 084	15 666
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		89 626	96 154
Bénévolat			
TOTAL		89 626	96 154
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		89 626	87 271
Prestations			
Personnel bénévole			8 883
TOTAL		89 626	96 154

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de 685 202 euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de 1 243 197 euros
 - un total charges de 1 199 112 euros
 - dégage un résultat de 44 084 euros Excédentaire

L'exercice considéré :

- débute le 01/01/2020
- finit le 31/12/2020
- et a une durée de 12 mois.

L'association conformément à l'article 1 de ses statuts a pour objet "dans le cadre d'un projet pluriannuelle reposant sur les valeurs de Démocratie, Solidarité, Egalité, Laïcité, de créer une dynamique de vie au sein des quartiers et de la cité, en favorisant les rencontres et les prises de responsabilités".

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par les dirigeants du CENTRE SOCIAL DU GRANDVIRE avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de Présentation des Comptes Annuels qui lui a été confiée.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018) ainsi que le règlement de la Caisse d'Allocation familiale.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Changements de méthode de présentation

la première année de mise en application du règlement ANC 2018-06 constitue un changement de méthode comptable ayant un impact de reclassement sur les fonds associatifs notamment en ce qui concerne les subventions d'investissements. Les subventions d'investissements aux bien renouvelables complètement amorties ont été transférées en report à nouveau créditeur.

Retraitement des subventions d'investissement :

les subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables sur les exercices antérieurs sont en totalité amorties pour 11 018 euros, affectées en report à nouveau créditeur.

Annexe au Bilan

2. Faits marquants / Evénements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire a eu les impacts organisationnels d'accueils du public suivants :

- une fermeture de l'ensemble de la structure du 17 mars au 23 mai 2020 avec redéploiement d'actions à distance
- une fermeture de l'EAJE du 16 mars au 11 mai 2020 puis un accueil partiel avec un nombre de places limité du 11 mai jusqu'au 21 juin 2020
- l'arrêt des activités à destination des adultes autour des ateliers culturels et sportifs du 17 mars 2020 jusqu'au 01 septembre 2020, puis reprise du 01 septembre au 30 octobre 2020 et redéploiement à distance du 30 octobre au 31 décembre 2020.

Les conséquences financières rattachées à la crise sanitaire ont été les suivantes :

- Remboursements à hauteur de 3 600 euros des participations aux ateliers adultes culturels et sportifs
- Aide exceptionnelle de la CAF pour compenser la perte liée aux prestations de service EAJE à hauteur de 29 136 euros
- Maintien des Prestations de service ALSH au même niveau que 2019 sur la période de confinement soit un gain exceptionnelle à hauteur de 7 941 euros
- Recours en partie au chômage partiel du 16 mars au 30 juin 2020 avec une indemnisation des salariés pour 29 310 euros et une allocation perçue de l'Etat pour la prise en charge de 28 518 euros et un gain sur les charges sociales et taxes sur salaires d'environ 5%.
- Ce qui explique en partie la variation significative à la baisse de la masse salariale
- Maintien de l'ensemble des subventions des financeurs principaux VILLE, CAF et ETAT CGET et une baisse des charges liées à la suspension des activités et à la mise en place du protocole lié à la crise sanitaire.

Les autres faits marquants sont :

- le renouvellement des investissements incorporels et corporels à hauteur de 21 156 euros dont l'évolution du logiciel de gestion des adhérents sur la nouvelle technologie par l'accès à distance à la plateforme INOE pour un montant total de 11 866,80 euros. Les financeurs principaux ont participé par des subventions d'investissement aux financements des différents achats (INOE, Vapodil, Serveur etc.) à hauteur de 15 200 euros de la Ville sur l'exercice antérieur et 7 580 euros de la CAF.

3. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire suivant les durées prévues d'utilisation par l'association :

- Logiciels	1 à 3 ans
- Installations agencements aménagements	4 à 10 ans
- Matériel de bureau informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 5 ans

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale prévue d'utilisation du bien.

Annexe au Bilan

4. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale,

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5. Provisions pour retraite

Le principe retenu a été le départ volontaire à l'initiative des salariés à 62 ans, âge légal. La provision pour retraite a été calculée conformément aux dispositions de la convention collective : 1/60ème d'année par année d'ancienneté avec un maximum de 15 ans. Les salariés en CDI avec moins d'un an d'ancienneté ne sont pas retenus.

5. Fonds dédiés

L'association après demande à ses financeurs a pris la décision de reporter une partie des financements non utilisés pendant la période de confinement du 16 mars au 10 mai en les orientant sur les projets suivants :

- Réponses aux problématiques d'accès au droit pour 40 553 euros
- Renforcement des réponses à destination des familles les plus fragiles pour 33 043 euros
- Amélioration qualitative de l'accueil des jeunes et des enfants ALSH pour 4 016 euros
- Poursuite du travail autour de la sécurisation dans le cadre du projet social pour 19 784 euros

Soit un total de report de subvention d'exploitation de 97 396 euros.

Les fonds dédiés ont été calculés de la manière suivante : quote part de 38 jours de fermeture liée au confinement sur 253 jours de fonctionnement prévus sur 2020. ils concernent les subventions EAJE VILLE, la subvention de fonctionnement VILLE, La subvention de fonctionnement CAF, la subvention Metropole

L'association a fait la demande lors du dialogue de gestion une dérogation aux financeurs pour l'orientation des quotes parts de subventions sur les projets définis proposés.

7. Charges exceptionnelles de 253 euros correspondants principalement à des régularisations diverses

8. Produits exceptionnels de 7 592 euros dont :

- produits sur exercices antérieurs de 3 213 euros correspondant à des régularisations de participations adhérents et subventions
- produits sur exercice de clôture de 143 Euros
- quote part de subventions d'investissement virées au compte de résultat pour 4 235 euros

9. Rémunération des dirigeants

Le montant total des rémunérations pour l'exercice 2020 des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association, composés uniquement de membres bénévoles du Conseil d'Administration est de 0 €.

Annexe au Bilan

10. Contributions volontaires en nature

10.1 Mise à disposition par la Ville de Vaulx en Velin les locaux et charges locatives

Les avantages en nature accordées par la ville de VAULX EN VELIN au centre social pour l'année 2020 sont les suivantes :

- Loyers des locaux de 1 119 M2 :	77 166.24	Euros
- loyers des locaux Carco 70 M2 :	4 827.20	Euros
- Charges de copropriété :	7 071.13	Euros
- Contrat alarme :	131.56	Euros
- Contrat CSU :	430.00	Euros

Soit un montant total de 89 626.13 Euros

10.2 Bénévolat

Le bénévolat d'activités régulier est estimé à 690 heures en 2020 évalué sur la base smic de 10.15 euros et un taux de charges sociales à hauteur de 36%

soit 9 524.76 euros toutes charges comprises :

- Accompagnement à la scolarité primaire avec la participation de 2 bénévoles de l'ENTPE sur 30 séances de 2 heures représentant 120 heures
- Accompagnement à la scolarité des collégiens avec la participation de 2 bénévoles de l'ENTPE sur 30 séances de 2 heures représentant 120 heures
- Accompagnement à la scolarité des Lycéens avec la participation de 2 bénévoles de l'ENTPE sur 30 séances de 2 heures représentant 120 heures
- Ateliers socio-linguistiques avec la participation d'un bénévole sur 30 séances de 2 heures représentant 120 heures
- Ecrivain public avec la participation d'un bénévole sur 30 séances de 3 heures représentant 90 heures.
- Atelier de réalisation de masques en tissu 5 ateliers de 4 heures avec 6 bénévoles représentant 120 heures

11. Effectifs présents au 31 décembre 2020 en ETP moyen

ETP en 2020 de 23 contre 25 en 2019

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluation	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	10 658		11 867			22 525
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 658		11 867			22 525
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	60 352		4 952			65 303
	Instal., agencement, aménagement divers	16 471					16 471
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	129 021		4 334			133 355
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	205 843		9 286			215 129
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés			15		15	
	Prêts et autres immobilisations financières	1 000		2 500		3 000	500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000		2 515		3 015	500
TOTAL		217 501		23 667		3 015	238 153

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	10 207	2 151		12 359
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 207	2 151		12 359
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	51 725	3 605		55 330
	Autres instal., agencement, aménagement divers	7 930	2 399		10 329
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	120 005	4 471		124 477
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		179 660	10 475		190 135
TOTAL		189 867	12 627		202 494

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	59 889	10 776		70 665
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		15 673		15 673
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	59 889	26 449		86 338
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	2 282		2 282	
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 282		2 282	
	TOTAL GENERAL	62 171	26 449	2 282	86 338
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			26 449	2 282	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	500	500	
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	8 699	8 699	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 318	1 318	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	83 882	83 882	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	10 145	10 145	
	Charges constatées d'avance	1 016	1 016	
	TOTAL DES CREANCES	105 561	105 561	
Prêts accordés en cours d'exercice		2 500		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		3 000		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	1 587	1 587		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	23 923	23 923		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	52 299	52 299		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 755	54 755		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 347	6 347		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	5 188	5 188		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	8 687	8 687		
	TOTAL DES DETTES	152 786	152 786		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	11 018			11 018	
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	207 022				207 022
Autres réserves					
Report à nouveau	46 196	15 666	11 018		72 880
Excédent ou déficit de l'exercice	15 666	(15 666)	44 084		44 084
Situation nette	279 903		55 102	11 018	323 987
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	16 265		18 298	15 780	18 783
Provisions réglementées					
TOTAL	296 167		73 401	26 798	342 770

Variation des Fonds Dédiés

	Fds dédiés clôture 31/12/2019	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	
			Montant global	dont rembours- ements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Subventions VILLE - CAF - METROPO							
Problématique accès aux droits		40 553				40 553	
Accueil des familles le plus fragiles		33 043				33 043	
Accueil des jeunes et enfants ALSH		4 016				4 016	
Sécurisation dans le cadre projet social		19 784				19 784	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL		97 396				97 396	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 016
Standard téléphonique maintenance	01/01/2021 28/02/2021	79	
Copieur location	01/01/2021 31/03/2021	515	
Maintenance climatisation	01/01/2021 31/03/2021	352	
Abonnement Burda	01/01/2021 31/12/2021	70	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 016

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			8 687
CARSAT Autour des actions seniors	01/01/2021 03/06/2021	3 750	
CAF PS Accompagnement à la scolarité primaire	01/01/2021 30/06/2021	1 538	
CAF PS Accompagnement à la scolarité secondaire	01/01/2021 30/06/2021	3 076	
Adhérents participations clas 2021	01/01/2021 30/06/2021	324	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			8 687

--

